



J'ai vendu un vehicule et j'ai égaré le certificat de cession

Par **OUAKLI**, le **26/07/2009** à **20:43**

Bonjour, j'ai vendu un vehicule pour destruction a un recuperateur de ferraille ambulancier et j'ai égaré le certificat de cession du vehicule et n'ai pas noté les coordonnées de la personne sur un autre document. pensant à l'honnêteté de la personne je n'ai rien fait et laissé le temps passé. mais voilà surprise 1 an après je reçois une contravention pour excès de vitesse commis dans un autre département. j'ai réglé la contravention et fait une déclaration à l'hôtel de police de ma ville. le jour où je reçois un appel tel d'une gendarmerie ils ont intercepté un individu avec le vehicule en question qui affirme être le propriétaire du vehicule malgré que la carte grise n'est pas à son nom. je me rends à l'hôtel de police de ma ville et on ne peut rien faire. alors que je voudrais bien en finir avec ce vehicule. que doit-on faire juridiquement pour que ce vehicule sorte de ma vie